

DES RENCONTRES DU PATRIMOINE ENRICHISSANTES

McMasterville et Varennes, le 3 juin 2024 – Les Rencontres du Patrimoine, organisées par la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) et la MRC de Marguerite-D'Youville (MRCMDY), les 21 et 28 mai derniers, ont révélé le lien fort entre la conservation du patrimoine bâti et le développement durable. À cette occasion, l'Espace des Bâisseurs de Varennes et le Centre Civique Bernard-Gagnon de Saint-Basile-le-Grand ont accueilli des propriétaires de maisons anciennes, des professionnelles municipales et professionnels municipaux en urbanisme et en inspection ainsi que des architectes.

Les conférencières et conférenciers invités ont démontré l'intérêt architectural et environnemental de préserver les composantes anciennes d'un immeuble. Le public a également pu s'initier aux outils et au vocabulaire urbanistiques afin de mieux s'y retrouver dans les procédures réglementaires municipales. Les deux journées consacrées au patrimoine bâti ont aussi mis en présence des expertes et experts ainsi que des artisanes et artisans de métiers, disponibles à leurs kiosques pour répondre aux questions du public. Les activités ont donné lieu à des échanges nourris entre les participantes et participants, les exposantes et exposants ainsi que les conférencières et conférenciers.

Avec la tenue de cet événement, les deux MRC poursuivent l'objectif commun de sensibiliser et de bien renseigner le public intéressé par le sujet.

« Nous avons la chance d'être entouré(e)s de beaux bâtiments anciens qui sont des témoins de notre histoire. Aux Rencontres du Patrimoine, le public peut trouver des informations pertinentes et l'accompagnement nécessaire pour préserver l'aspect patrimonial de leur maison et réutiliser des matériaux ainsi que des composantes anciennes. »

Madame Marilyn Nadeau
Préfète de la MRCVR et mairesse de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste

« Cet événement permet de sensibiliser la population au cadre législatif et l'importance de la restauration en enseignant de bonnes pratiques. Cette deuxième édition, axée sur l'intérêt environnemental de la restauration patrimoniale, démontre que nos MRC se soucient de la préservation des bâtiments ancestraux dont nos territoires sont riches, et du respect de l'environnement. »

Monsieur Daniel Plouffe
Préfet de la MRCMDY et maire de la Municipalité de Calixa-Lavallée

À PROPOS DE LA MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

La Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est un organisme municipal à portée régionale qui regroupe les municipalités et les villes de la vallée du Richelieu, soit : Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil. Son mandat est d'exercer les pouvoirs et les responsabilités que lui confèrent la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU) ainsi que le *Code municipal du Québec*. Couvrant un territoire d'approximativement 134 000 habitant(e)s, l'organisation interagit au niveau de l'aménagement du territoire et de la mobilité, du développement agricole, culturel, économique, social et touristique, de la sécurité incendie, des cours d'eau et des matières résiduelles. La MRCVR assume également la responsabilité de certains mandats que lui confèrent ses municipalités et villes ainsi que divers organismes partenaires.

À PROPOS DE LA MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE

La Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville (MRCMDY) couvre quelque 350 km² et compte plus de 82 000 citoyen(ne)s sur son territoire. Elle a un mandat de concertation entre les six municipalités qui la composent, soit : Calixa-Lavallée, Contrecoeur, Saint-Amable, Sainte-Julie, Varennes et Verchères. La MRC voit aussi à la gestion des services à l'échelle régionale et aux activités issues de la concertation. Elle possède notamment la compétence de l'aménagement du territoire et du patrimoine immobilier, de la cour municipale régionale, du développement économique régional, de l'Office régional d'habitation, de la protection des cours d'eau et rives et de la gestion des matières résiduelles. La MRC a également reçu des responsabilités supplémentaires à la suite d'ententes entre les municipalités.

Source et renseignements :

Anh-Thu Tran, conseillère en communication
450 464-0339, poste 2120 | communications@mrcvr.ca

Dominic Gauthier, coordonnateur aux communications et relations publiques
450 583-3301, poste 327 | dgauthier@margueritedyouville.ca